

## Riviera - Chablais

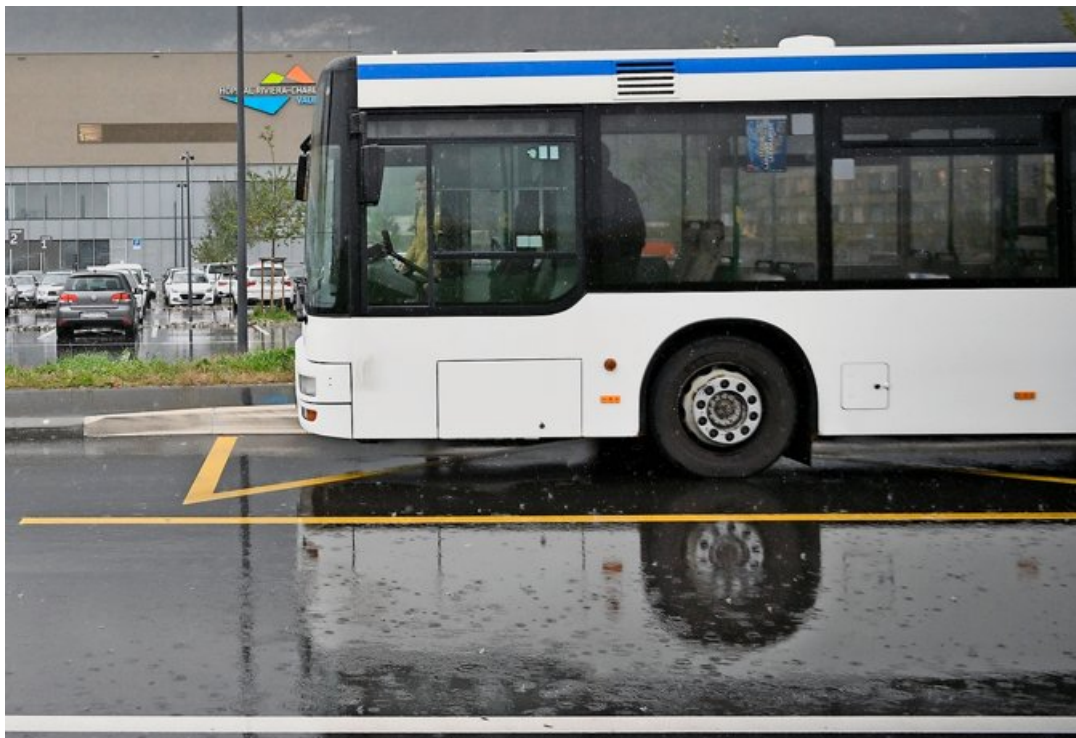
# Noville et Rennaz sont furieuses face au lourd tribut imposé par les VMCV

**Transports publics**  
**Les deux communes voient désormais passer le bus 201 sur leur territoire. Le coût d'un tel service leur semble démesuré**

**Christophe Boillat**

«Quand nous avons reçu par e-mail et sans explication l'annonce d'une facture de 375 000 francs de la part des VMCV (ndlr: réseau de bus Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve) pour 2020, nous avons cru à une plaisanterie. Une mauvaise plaisanterie ou une bévue. Ou une grave erreur?» s'emporte Pierre-Alain Karlen, syndic de Noville. D'autant plus que le village chablaisien a reçu une «facture en 2018 pour une prestation qui n'existait pas», les deux communes chablaisiennes n'étant alors pas encore concernées par le réseau VMCV. Le bouillant édile lovat a écrit le week-end passé aux VMCV pour faire savoir «que nous n'avions pas l'intention de racheter la compagnie, même pas pour 1 franc symbolique». Il mentionne encore que pour le prolongement de la ligne, la commune a déjà payé six abribus, l'électricité qui va avec et encore le marquage au sol.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, Noville et Rennaz sont desservies via la route cantonale par le réseau VMCV. La ligne 201, après moult avatars, dont un référendum à Villeneuve quant à son tracé, a en effet été prolongée de la gare villeneuvoise jusqu'à l'Hôpital Riviera-Chablais, à Rennaz, désormais son terminus. Ici, la colère est plus rentrée mais bien palpable. «Nous avons



La ligne 201 a été prolongée jusqu'à l'HRC, qui ouvrira prochainement à Rennaz. CHANTAL DERVEY

## L'idée d'une fusion entre bus et trains fait son retour

Faudrait-il avoir une seule société de transports publics pour les bus et les trains sur la Riviera? Oui, estime la gauche, qui aimerait fusionner les sociétés VMCV (qui exploite les lignes de bus et de trolleybus) et MVR (qui gère deux lignes de train et trois funiculaires).

Plusieurs élus de gauche viennent de déposer des motions en ce sens devant les Conseils communaux de Vevey et de Montreux. Leur idée: constituer une «association de communes Transports publics Riviera». «Nous voulons que les Conseils communaux

obtiennent un meilleur regard sur les comptes et les projets de l'association qui serait créée», explique Irina Gote, présidente du Parti socialiste de Montreux.

Selon ses partisans, la fusion permettrait une meilleure coordination entre les transports par route et par rail. «C'est seulement sur la Riviera que ceux-ci ne sont pas réunis, contrairement par exemple aux TL à Lausanne ou aux transports publics dans le Chablais», relève le Veveysan Clément Tolusso (Décroissance-Alternatives).

Lui et Irina Gote pointent un «manque» de communication

entre les deux sociétés. Pour eux, cela a amené la fermeture de l'arrêt de Clies, sur la ligne de train entre Vevey et Saint-Légier, sans que la cadence des bus ne soit augmentée. Cette fermeture a d'ailleurs donné lieu à un recours au Tribunal fédéral.

L'idée d'une fusion n'est pas nouvelle. On en parlait déjà en 2013. «À la demande du Canton, une étude avait été lancée pour une éventuelle réunion des VMCV et des MVR», rappelle Jérôme Gachet, porte-parole de la société MOB, qui détient 17% des actions des MVR. «Cette étude avait révélé des écueils

fait le forçage auprès des VMCV pour connaître le montant de notre participation afin d'établir notre budget 2020, prévoyant environ 80 000 francs. Quand on nous a annoncé que la facture serait de l'ordre de 339 000 francs, on a failli s'étouffer. C'est un scandale», lance Charly Monnard, syndic de Rennaz.

### Les VMCV tempèrent

«Les montants communiqués sont des montants préannoncés, estimatifs. Ces sommes ne sont pas définitives, sachant que le budget 2020 n'est pas terminé. Il sera validé par le conseil d'administration et communiqué aux Communes en novembre», déclare Angela Schlegel, directrice des VMCV, qui précise que huit conducteurs ont été engagés dans le cadre du prolongement 201. En mars, les VMCV communiquaient aussi sur le renouvellement complet de leur parc de véhicules en 2019, ainsi que sur le fait que l'entreprise recevrait en fin d'année de nouveaux trolleybus per-

mettant de circuler sur batterie entre la gare de Villeneuve et Rennaz - donc sans extension de la ligne électrique.

Le prolongement ne sera pas subventionné par le Canton car en zone urbaine et non régionale. Ce sont les Communes qui en assument les coûts. «Pour Villeneuve, la hausse en 2020 est de 40 000 francs. C'est raisonnable sachant que la ligne est prolongée chez nous d'environ 250 m», explique le municipal Michel Oguey. «Nous reprenons une augmentation de 10 000 francs alors qu'entre 2017 et 2019 nous avons payé 120 000 francs de plus que notre participation d'alors, soit 40 000 francs», détaille de son côté le municipal de Veytaux Arnaud Rey Lescure.

À noter que la contribution pour toutes les communes desservies suit une clé de répartition calculée d'après la distance parcourue (1,2 km à Rennaz, 520 m à Noville, pour exemples) et le nombre d'habitants (870 à Rennaz, 1113 à Noville). Les factures respectives envoyées par les VMCV, qui font mention de plus ou moins 10% d'erreur, représentent pour chacune des deux communes environ 11 points d'impôts. Vu qu'il s'agit de dépenses thématiques, le Canton doit rattrapper 75% des coûts dès le 8<sup>e</sup> point dépassé.

Quoi qu'il en soit, les deux édiles demandent instamment «à être reçus d'ici à la fin du mois pour explication, argumentation, éventuellement accord», poursuit Charly Monnard. «Surtout, que l'on arrête de nous fournir des montants fantaisistes, mais des sommes réalistes en regard de notre tissu économique», assène Pierre-Alain Karlen. «Bien sûr que nous allons les recevoir. Nous avons proposé quatre dates, dont deux en octobre», tempère Angela Schlegel.

opérationnels et structurels, notamment parce que MVR est géré par le MOB, qui couvre trois cantons (Vaud, Berne et Fribourg). L'idée de fusion avait ainsi été laissée en stand-by.»

Alain Bovay, syndic libéral-radical de Saint-Légier, entrevoit une solution: que le MOB absorbe les VMCV. «Les MVR sont équipés par le MOB tant au niveau des Ressources humaines que du matériel», note-t-il. Du côté des VMCV, la directrice, Angela Schlegel, ne souhaite pas prendre position sur une éventuelle fusion.

**Sabrina Schwob**